

Le 19 août 2016

M^e Louise Tremblay
Ligne directe : 514.871.5476
ltremblay@millerthomson.com

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande ré-amendée pour obtenir l'autorisation de procéder à un projet d'extension du réseau de Gazifère Inc. (Projet Chelsea)
Dossier de la Régie : R-3977-2016
Notre dossier : 111216.0085

Chère consoeur,

Dans le cadre du dossier mentionné en titre, notre cliente nous informe qu'une erreur a été décelée dans l'une des cellules du fichier de calcul pertinent à l'étude de rentabilité du projet.

Cette erreur a été découverte en préparant les réponses à la demande de renseignements de la Régie dans le cadre de la demande d'autorisation préalable de Gazifère pour la réalisation du projet Buckingham, dont la Régie est également saisie (Dossier R-3973-2016).

Cette erreur a également un impact sur les résultats de l'analyse de sensibilité puisque la donnée erronée a été utilisée pour réaliser cette dernière analyse. Veuillez noter que, suite à cette correction, la rentabilité du projet est réduite légèrement, tel qu'exposé à la pièce GI-1, Document 1, révisée.

Nous joignons donc à la présente l'original ainsi que sept (7) exemplaires d'une demande ré-amendée de Gazifère Inc. et déposons les pièces GI-1, Document 1, GI-4, Document 1, et GI-5, Document 1, révisées, afin de refléter cette correction.

Les huit (8) exemplaires de ces pièces vous seront transmis par notre cliente.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON S.E.N.C.R.L.

Louise Tremblay
LT/ld

p.j.